



## **Motion Canopé**

L'UNSA Éducation soutient la reconnaissance et le développement des « opérateurs éducatifs ». Ces acteurs scolaires publics permettent, par leur travail de recherche et d'expérimentation, de mise en réseau et de formation, d'édition et de diffusion aux enseignants et aux professionnels de l'Éducation de penser leur métier et leur mission de manière dynamique et prospective. De par leurs actions, ils sont ouverts à l'ensemble de la communauté éducative et à tous ceux qui peuvent avoir besoin de leurs services. Ils participent pleinement à la réussite de l'élève.

L'UNSA Éducation revendique une visibilité à long terme, des statuts stabilisés pour les « opérateurs éducatifs », des budgets et des effectifs garantis.

Aussi, le congrès national de l'UNSA Éducation, réuni à Grenoble exige du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche la mise en place immédiate du plan d'accompagnement des personnels de Canopé et ses annexes financières. Ce plan, négocié et validé par les représentants des organisations syndicales, notamment l'UNSA Éducation, au comité technique d'établissement public du réseau Canopé, prévoit des actions d'information, d'orientation professionnelle, de formation et d'accompagnement des personnels, des mesures indemnitaires (prime de restructuration par exemple), des mesures financières (par exemple pour certains personnels en fin de carrière souhaitant partir). Son absence de mise en œuvre ne pourrait qu'amener frustrations, colère et sentiment d'abandon dans le réseau Canopé. Cela augurerait mal de la volonté ministérielle d'inscrire dans ses priorités cette réorganisation à un moment où tout le personnel se bat pour assurer la pérennité du réseau.